



Paris, le 13 mars 2025

L'Autorité de la concurrence valide l'acquisition de Galimmo par Carmila

Carmila prend acte de la décision de l'Autorité de la concurrence, qui met un terme à la période dérogatoire concernant la reprise des galeries commerciales de Galimmo, rendue définitive ce jour.

Conformément aux conclusions de l'Autorité de la concurrence, Carmila va engager des discussions avec des repreneurs potentiels pour procéder à la cession de la galerie commerciale de Villers Semeuse en 2025. Ce site, d'une superficie de 4 761 m² et composé de 20 lots, représente moins de 0,2% du patrimoine et des revenus locatifs du Groupe.

Cette décision est conforme aux attentes du Groupe et n'aura pas d'impact significatif pour Carmila qui confirme ses objectifs de résultat.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pierre-Yves Thirion – CFO
pierre_yves_thirion@carmila.com
+33 6 47 21 60 49

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice Communication et RSE
elodie_arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

17 avril 2025 (après clôture des marchés) : Information financière du premier trimestre 2025
14 mai 2025 : Assemblée Générale Mixte
23 juillet 2025 (après clôture des marchés) : Résultats du premier semestre 2025
24 juillet 2025 : Présentation des résultats semestriels
23 octobre 2025 (après clôture des marchés) : Information financière du troisième trimestre 2025



À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de valoriser les centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2024, son portefeuille était constitué de 251 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,7 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Informations Réglementées », du site de Carmila : <https://www.carmila.com/informations-reglementees>